



**CANCER IMPACT
FORUM**



Cancer Impact Forum #1

Cancers Féminins : enjeux actuels et perspectives futurs

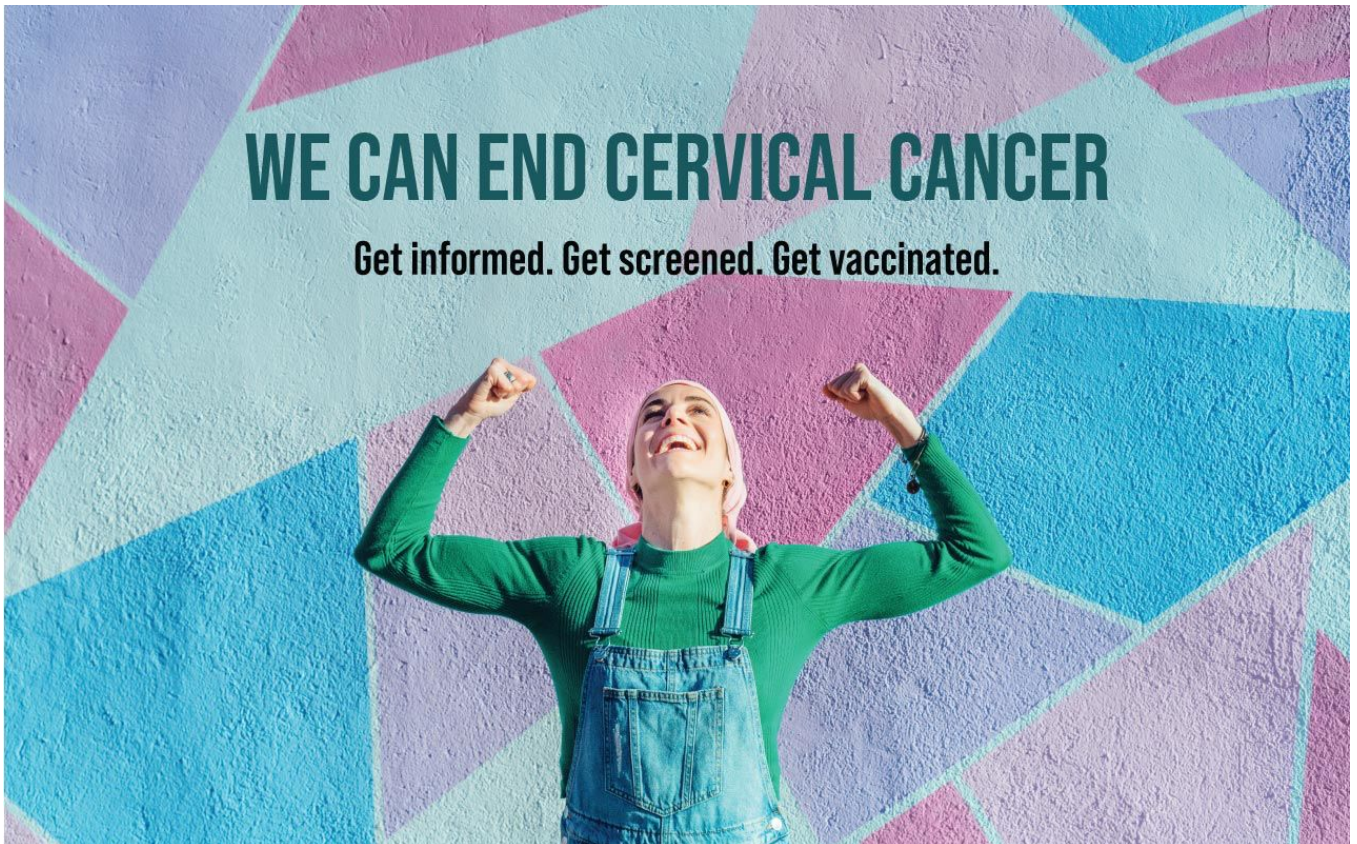
RAPPORT 2024

Sommaire

Résumé

- I. Le fardeau du cancer
- II. États des lieux
 - a. La prévention
 - b. La vaccination pour éradiquer le cancer
 - c. Le financement de la santé
- III. Recommandations

Janvier, mois de sensibilisation au Cancer du Col de l'Utérus



Le mois de janvier est le mois choisi par l'OMS et ses partenaires pour sensibiliser le public au cancer du col de l'utérus et à la vaccination contre le HPV. Cette période met en lumière l'importance cruciale de la lutte contre le cancer du col de l'utérus.

Cette période offre un moment opportun pour la publication de ce rapport sur les cancers féminins afin de mettre en lumière l'importance cruciale de la prévention, du dépistage précoce et du traitement des cancers touchant spécifiquement les femmes, dont le cancer du col de l'utérus est un exemple frappant.

Ce rapport vise à approfondir notre compréhension de ces maladies, en soulignant les progrès réalisés et les défis à relever pour améliorer les soins et soutenir les femmes touchées par le cancer.

Résumé

Organisée par Vitavox Institute, dans le cadre du Cancer Impact Forum, une table ronde politique sur les Cancers Féminin : enjeux actuels et perspectives futurs » a eu lieu le mardi 5 décembre 2023 de 17h à 19h30 à Casablanca, Maroc.

La table ronde a réuni un panel d'experts, de professionnels de la santé, de représentants associatifs, de députés, et de personnes engagées dans la lutte contre le cancer au Maroc. Les discussions ont abordé divers aspects, notamment la prévention, la prise en charge des patients, l'importance de la collaboration interdisciplinaire, et les défis financiers. Des recommandations ont émergé, telles que l'accent mis sur la vaccination contre le HPV, l'amélioration de la gouvernance et de la communication entre les acteurs de la santé, ainsi que la nécessité de renforcer la prévention et l'éducation au sein de la population. Les participants ont exprimé le besoin de concrétiser ces discussions par des actions pratiques et opérationnelles, mettant en avant le rôle crucial des associations de patients dans le processus. Enfin, des perspectives d'avenir ont été envisagées, avec une attention particulière portée à l'équité d'accès aux soins et à la promotion de la recherche et de l'innovation dans la lutte contre le cancer au Maroc.

Parties prenantes ciblées

- Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Professeurs Universitaires
- Experts en Oncologie
- Membres de la Commission des Secteurs Sociaux au Parlement Marocain

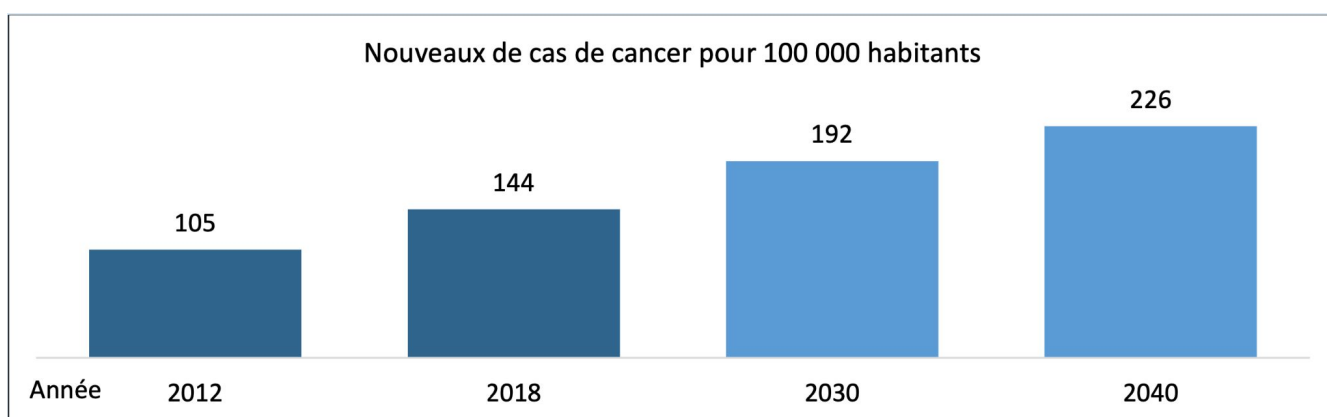
Participants

1. **Pr. Raja Aghzadi**, membre de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, et chirurgienne oncologue praticienne spécialiste en cancer du sein.
2. **Pr. Samir Ahid**, enseignant-chercheur en pharmacologie, doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Euromed de Fès, et Président fondateur de la SMEPS.
3. **M. Réda Benamar**, expert en mutuelle et protection sociale au Maroc et ancien Directeur des Études, de la Communication et du Développement de la CNSS.
4. **Mme Ihssane Benbel** (modératrice), journaliste marocaine, présentatrice du JT et responsable de la rubrique sociale à 2M.
5. **Pr. Mouna Bourhafour**, professeur agrégé de l'oncologie médicale, responsable de l'Unité de l'Hôpital du jour au Centre Mohammed VI pour le traitement des cancers au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
6. **Pr. Rachida Chami**, professeur de Pédiatrie à la Faculté de Médecine de Casablanca.
7. **Mme Latifa Chérif**, membre engagée de la Commission des secteurs sociaux au Parlement marocain, et fondatrice de l'association Les Amis du Ruban Rose.
8. **Pr. Houda Filali**, professeur en pharmacologie, responsable de la pharmacovigilance à l'Hôpital Universitaire Ibn Rochd et présidente fondatrice de la Société Marocaine de Pharmacologie et Thérapeutique.
9. **Mme Bahija Gouimi**, fondatrice et présidente de l'Association AMAL, et Partenaire Patient.
10. **Pr. Jaafar Heikel**, médecin épidémiologiste, spécialiste en maladies infectieuses et professeur de médecine avec une expertise en économie de la santé.
11. **Dr. Myriam Nciri**, médecin, coach professionnelle et fondatrice de l'Association Dar Zhor.
12. **Pr. Karima Oualla**, professeur et chercheur en oncologie médicale renommée, et ambassadrice de l'École Européenne d'Oncologie.
13. **M. Anouar Sabri**, député et membre de la Commission des Secteurs Sociaux à la Chambre des Représentants du Parlement marocain.
14. **M. Kamal Taibi**, président de Vitavox Institute, et fondateur et CEO de StratêusGroup.

Le fardeau du cancer

Sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a placé la lutte contre le cancer au cœur de ses priorités, démontrant ainsi un engagement fort envers l'amélioration des résultats pour les patients. Au fil des décennies, le pays a élaboré des plans nationaux exhaustifs, coordonné les efforts et investi dans des infrastructures dédiées à la lutte contre le cancer. La Fondation Lalla Salma (FLS), en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé, a joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Prévention et de Contrôle du Cancer (PNPCC). Ce plan a conduit à d'importantes avancées dans les domaines de la prévention, du dépistage et du traitement des cancers, soutenu par des campagnes de sensibilisation bénéficiant à des millions de femmes pour le dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. Les investissements substantiels dans les infrastructures ont permis un développement durable du système de santé. Cependant, malgré ces efforts, la mortalité reste élevée, avec une incidence croissante des nouveaux cas de cancer.

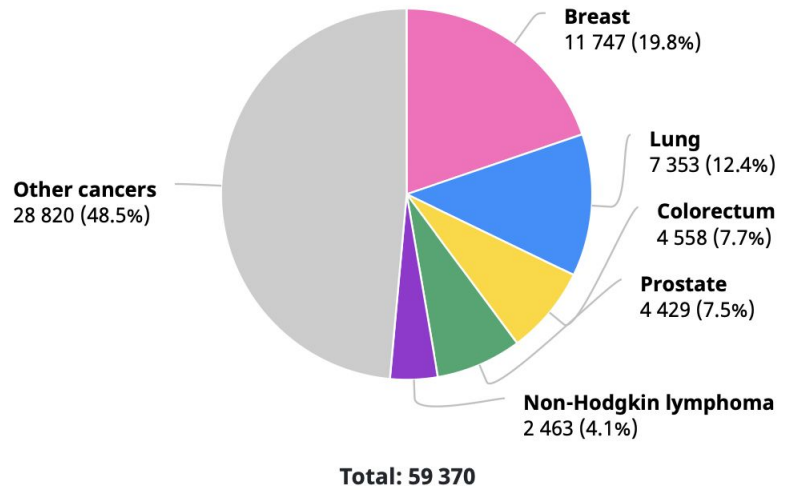
Selon les données de l'Observatoire Mondial du Cancer de l'OMS pour l'année 2020, le pays a enregistré près de 60 000 nouveaux cas de cancer. De manière alarmante, les tumeurs représentent la deuxième cause de décès au Maroc, avec 35 265 décès (2020). L'épidémiologie du cancer révèle une augmentation inquiétante de l'incidence des cancers, avec une prévalence qui a connu une hausse notable de 2012 à 2018, et qui, selon les projections, continuera de s'accroître dans les prochaines décennies. En 2018, le taux de nouveaux cas de cancer pour 100 000 habitants était de 192, contre 226 prévus pour 2040, soulignant une tendance ascendante qui pose de sérieux défis pour le système de santé marocain.



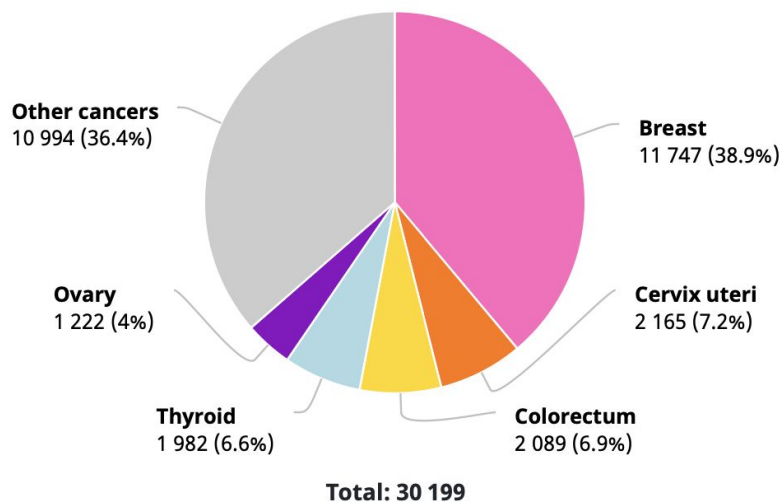
Les coûts directs liés à la prise en charge du cancer s'imposent comme un fardeau économique majeur. En 2018, ces coûts représentaient environ 31 % des dépenses totales de santé, soit 5 USD par habitant.

Les cancers féminins

Au Maroc les cancers du sein et du col de l'utérus représentent les cancers les plus fréquents chez la femme. Chaque année, plus de 30 000 femmes au Maroc sont touchées par le cancer, entraînant près de 15 000 décès. Le cancer du sein est le cancer le plus répandu et représentait près de 20 % de tous les cancers. (Globocan 2020).



Le Maroc a déployé d'énormes efforts en matière de prévention et de diagnostic précoce, mais la survie reste un défi. Selon le Registre des Cancers de Rabat de l'Institut National d'Oncologie 2008-2012, la survie globale passe de 97,1% à 1 an à 80,6% à 5 ans. Quant au cancer du sein, la survie globale passe de 79 % à 5 ans à 65 % à 7 ans. Les femmes marocaines sont confrontées à un autre cancer associé à un taux de mortalité très élevé. Selon les dernières statistiques, plus de 2 000 femmes ont reçu un diagnostic de cancer du col de l'utérus, à raison d'un nouveau cas toutes les quatre heures.



Hofmarcher et al. (2021). *Cancer Care in the Middle East and Africa*. IHE Report 2021:9. Institut suédois d'économie de la santé, Lund, Suède.



**CANCER IMPACT
FORUM**



États des lieux

La prévention

Au cours des dernières années, le Maroc a enregistré des avancées notables dans la lutte contre le cancer, témoignant de son engagement envers la santé publique. Les efforts du Maroc en matière de prévention sont orientés vers la réduction des facteurs de risque, l'augmentation du nombre de dépistage et l'amélioration de la sensibilisation et de l'éducation de la population.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Plans Nationaux de Prévention et de Contrôle du Cancer, un programme structuré de détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus a été mis en place par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Ce programme a permis de renforcer l'offre de soins en matière de dépistage, de diagnostic et de prise en charge des cancers féminins, et ce dans le cadre d'une approche inclusive, intégrée et centrée sur le patient.

La plupart des souffrances et des décès liés aux cancers féminins dans le Royaume peuvent être évités. La prévention revêt une grande importance dans le combat contre ce cancer et s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, chacun jouant un rôle crucial dans la réduction de l'incidence de la maladie :

- Le dépistage précoce émerge comme un outil fondamental pour contribuer à détecter la maladie à un stade précoce, améliorant ainsi les chances de succès du traitement.
- Un mode de vie sain constitue également un pilier essentiel de la prévention comprenant une alimentation équilibrée, la pratique régulière d'une activité physique et l'évitement du tabac et autres substances cancérigènes.
- La vaccination contre le virus du papillome humain (HPV) qui peut prévenir le cancer du col de l'utérus. L'introduction de cette vaccination dans le programme national d'immunisation marocain depuis octobre 2022 constitue une avancée significative dans la prévention des cancers féminins.

Campagnes de sensibilisation et d'Information

Dans le cadre de ses efforts pour réduire la morbidité et la mortalité liées aux cancers, le Maroc déploie annuellement des campagnes de sensibilisation et d'information. Ces campagnes, axées sur la lutte contre les cancers féminins, encouragent activement les femmes à pratiquer l'autopalpation des seins et à effectuer des mammographies régulières. Elles mettent à disposition des informations complètes et fiables sur les facteurs de risque, les symptômes, les méthodes de dépistage et les options de traitement du cancer. Un exemple marquant est la campagne nationale lancée en 2022 pour la sensibilisation et le dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, placée sous le thème « La détection précoce est une prévention et pour votre santé, une protection ».

En parallèle, des campagnes soulignent l'importance d'adopter un mode de vie sain pour réduire les risques de cancer. Elles ciblent des problématiques telles que le tabagisme, une alimentation déséquilibrée et le manque d'exercice physique. Par exemple des initiatives comme le programme « Collèges et Lycées sans tabac » ou « Entreprises Sans Tabac ». Ces efforts ont mené à une baisse notable de la prévalence du tabagisme, passant de 9% chez les jeunes en 2010 à 6% en 2016, et de 16% chez les adultes en 2008 à 13.4% en 2017.

Campagnes de dépistage

Le Maroc a également concentré ses efforts sur l'organisation et l'extension des campagnes de dépistage des cancers les plus fréquents, notamment le cancer du sein et du col de l'utérus. Ces campagnes font partie intégrante du Plan National de Prévention et de Contrôle du Cancer 2020-2029 et visent à améliorer la participation au dépistage, en particulier dans les régions moins desservies, afin de combattre les inégalités d'accès. Un programme organisé de détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus a été institué. Ce programme comprend des examens cliniques et des méthodes de dépistage adaptées, ainsi que des campagnes de sensibilisation à grande échelle. Il s'appuie sur le réseau de centres de santé à travers le pays pour maximiser sa portée et son impact ainsi que des unités mobiles de mammographie pour atteindre les régions plus isolées.

L'objectif est d'atteindre un taux de participation de 70% au dépistage dans toutes les régions du Royaume. Pour le cancer du col de l'utérus, le Maroc s'aligne sur l'initiative mondiale d'élimination de ce cancer en tant que problème de santé publique. Les résultats attendus comprennent un taux de couverture annuelle de 40% pour le dépistage du cancer du sein et de 30% pour le cancer du col de l'utérus. L'accent est également mis sur le traitement des lésions précancéreuses du col utérin, avec un objectif de traitement de 100% des lésions dépistées. Le Maroc a également intégré la détection précoce dans les soins de santé primaires, renforcée par la construction et l'équipement de centres spécialisés et l'acquisition d'unités mobiles de mammographie pour les zones éloignées.

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المملكة المغربية

La détection Précoce est une prévention et pour votre santé, une protection

**Campagne Nationale de Sensibilisation
et de Dépistage des Cancers
du Sein et du Col de l'Utérus**

du 01 au 31 Octobre 2022




#N'hésite pas




La vaccination pour éradiquer le cancer

Le cancer du col de l'utérus est aujourd'hui l'un des cancers les plus évitables, grâce à la vaccination, au dépistage et au traitement précoce. Pourtant, il demeure le deuxième cancer le plus courant chez les Marocaines. Selon le Registre des Cancers de la région du Grand Casablanca, son incidence standardisée est de 14.1 pour 100 000 femmes. L'estimation du nombre de cas pour l'année 2020 est d'environ 3 380 nouveaux cas. Contrairement à la majorité des cancers, la cause principale du cancer du col de l'utérus est bien connue, la quasi-totalité des cas étant causés par le virus du papillome humain (VPH) et qui peut être éradiquer par un vaccin.

Conscient de l'ampleur du problème, le Maroc s'est inscrit dans la stratégie mondiale d'élimination du Cancer du Col de l'utérus en tant que problème de santé publique. Le deuxième Plan National de Prévention et de Contrôle du Cancer (PNPCC) 2020-2029 place la lutte contre le cancer du col de l'utérus parmi ses priorités à travers :

- Introduire la vaccination anti HPV dans le Programme National d'Immunisation
- Elaborer une stratégie de communication pour la promotion de cette vaccination ;
- Atteindre et se maintenir à un taux de couverture vaccinal de 90% ;
- Assurer une surveillance par génotypage du HPV.

En octobre 2022, le Maroc a franchi une étape significative dans la prévention du cancer du col de l'utérus (CCU) en lançant, dans le cadre du PNPCC 2020-2029 et du Programme gouvernemental 2021-2026, une campagne de vaccination contre le HPV. L'introduction de ce vaccin dans le Calendrier National de Vaccination démontre l'engagement du Maroc à suivre les directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'élimination du CCU d'ici 2030. Le Maroc vise des objectifs ambitieux, à savoir : un taux de couverture vaccinale des filles à l'âge de 11 ans d'au moins 90% ; un taux de participation au dépistage du CCU d'au moins 70%; un taux de prise en charge d'au moins 90%.

La population visée par ce programme est les filles âgées de 11 ans. La vaccination est ainsi répartie en 2 doses qui nécessitent obligatoirement un intervalle de 6 mois entre les deux. Elle est organisée au niveau de tous les Établissements de Soins de Santé Primaire (ESSP) sous forme d'unités fixes et mobiles. Cependant, malgré ce progrès, le programme de vaccination contre le cancer du col de l'utérus au Maroc se heurte à des défis, principalement liés au manque d'information. En effet, seulement 18% des vaccins disponibles ont été utilisés.

Le financement de la santé

Le financement de la santé au Maroc est un enjeu crucial pour le développement humain et économique du pays. Au cours des trois dernières années, le Maroc s'est engagé dans un processus global de réforme du financement de la santé, renforçant la collecte des recettes, harmonisant la mise en commun et rationalisant les modalités d'achat ainsi que l'augmentation substantielle du budget de l'État alloué à la santé.

Répartition des dépenses santé

La réforme du financement de la santé au Maroc est motivée par la nécessité de réduire la charge financière pesant sur les ménages, qui contribuent actuellement à hauteur de 51% au financement total de la santé. Les ressources fiscales contribuent à hauteur de 24%, tandis que les cotisations de sécurité sociale représentent 22%. C'est dans cette optique que, le budget alloué au ministère de la Santé et de la Protection Sociale en 2024, est projeté à environ 30,7 milliards de dirhams, représentant une augmentation significative de 9,1% par rapport à l'année précédente, comme stipulé dans la loi de finances 2024.

Le Chantier de la Protection Sociale : Une Avancée Majeure

En 2022, le Maroc a franchi une étape majeure dans son processus de réforme de la protection sociale en généralisant l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) de base à l'ensemble de la population, conformément aux directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'assiste. Cette réforme, planifiée sur cinq ans, a notamment pour objectif d'étendre la couverture médicale à l'ensemble des citoyens marocains, comprenant entre autres une réforme nationale complète du financement de la santé, avec l'intention de couvrir 22 millions de Marocains qui ne sont pas couverts par les régimes de l'AMO, en intégrant 11 millions de bénéficiaires non contributifs qui étaient auparavant dans le régime RAMED dans l'AMO, ainsi qu'en permettant à 11 autres millions de travailleurs non-salariés de s'inscrire dans le régime de l'AMO. De plus, la réforme a également augmenté l'autonomie budgétaire et la capacité de gestion financière des établissements de soins de santé.

Les financements innovants

Le Maroc envisage de diversifier ses sources de financement pour l'AMO, notamment par l'instauration de taxes spécifiques sur le tabac, l'alcool, le transport aérien et le temps de communication téléphonique. Ces mesures visent à garantir la viabilité financière du régime AMO tout en réduisant la charge financière des ménages.



**CANCER IMPACT
FORUM**



Recommendations

Cancer Impact Forum #1

Prévention

- **Renforcer** la sensibilisation continue à l'échelle nationale en mettant l'accent sur la prévention constante, plutôt que sur des initiatives ponctuelles, afin d'instaurer une culture de prévention durable dans la population.
- **Mettre en place** des programmes éducatifs exhaustifs visant à informer la population sur les facteurs de risque, les habitudes de vie saines et les mesures préventives, favorisant ainsi une compréhension approfondie de la prévention du cancer.
- **Intégrer** activement les associations de patients dans la planification et la mise en œuvre des campagnes de prévention, pour tirer parti de l'expertise des patients dans la sensibilisation et garantir une approche plus holistique.
- **Réglementer** les substances cancérigènes et promouvoir des politiques alimentaires et environnementales saines comme des éléments essentiels de la lutte contre le cancer, intégrant la prévention à plusieurs niveaux.
- **Adapter** les programmes de sensibilisation aux diversités culturelles et linguistiques du Maroc, assurant une communication efficace dans toutes les communautés.

Accès aux soins

- **Anticiper** les besoins futurs en matière de soins en formant davantage de professionnels de la santé pour faire face à la croissance démographique, assurant ainsi une main-d'œuvre suffisante pour répondre à la demande croissante de soins médicaux.
- **Accélérer** l'approbation des protocoles de traitement et améliorer l'accessibilité aux thérapies innovantes tout en assurant un remboursement adéquat afin de garantir que les patients aient accès rapidement aux traitements les plus récents et les plus efficaces.
- **Créer** un groupe de réflexion impliquant des experts, des députés et des associations de patients dédié à la remontée d'informations et à la résolution des problèmes spécifiques liés à la santé dans différentes régions, favorisant ainsi une communication efficace entre les acteurs du système de santé.
- **Mettre en place** des systèmes d'information pour améliorer la collecte de données et faciliter l'accès aux soins, en particulier après la transition du RAMED à l'AMO, renforçant ainsi la coordination et l'efficacité du système de santé.
- **Mettre l'accent** sur la réduction des délais d'accès aux soins après le diagnostic, garantissant ainsi une intervention médicale rapide pour améliorer les résultats cliniques.
- **Surmonter** les obstacles géographiques par des politiques visant à réduire les coûts indirects, assurant ainsi que la localisation géographique ne soit pas un facteur limitant l'accès aux soins.

Financements innovants

- **Opérer** un benchmark innovant profitant des expériences réussies en matière de financement à l'international avec possibilité d'adaptation au contexte national et spécificités locales du système de santé.
- **Appeler** à des efforts conjoints publics-privés pour faciliter l'accès aux médicaments par des systèmes de remboursement et de tiers payant, favorisant ainsi la collaboration entre les secteurs pour surmonter les obstacles financiers liés aux traitements médicaux.
- **Plaider** en faveur d'une collaboration accrue entre établissements de santé, organismes gouvernementaux et associations de patients pour réduire la part financière supportée par le patient.
- **Créer** des mécanismes permettant aux associations de patients d'obtenir un soutien financier accru du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.
- **Encourager** la responsabilité collective pour garantir le bon fonctionnement du système de santé, avec un accent particulier sur la transition du RAMED à l'AMO.
- **Promouvoir** le financement dédié à la lutte contre le cancer, en mettant en place un fonds transparent alimenté par des dons de la population.
- **Instaurer** un mécanisme de financement innovant s'inspirant des expériences internationales et basé sur la taxation des substances aux effets délétères (le tabac et l'alcool par exemple) à injecter directement dans le budget du Ministère de la Santé pour le financement des dépenses liées au cancer.
- **Encourager** le recours à des mécanismes conventionnels nouveaux dans le cadre des accords confidentiels avec l'industrie pharmaceutique, garantissant une rationalisation de l'achat des médicaments à des prix compétitifs.



**CANCER IMPACT
FORUM**



vitavox.ma